



Fiche 2

22 novembre 2007

Régénération des marais

L'assèchement constitue une menace importante pour les marais. Des mesures de régénération permettent toutefois de mettre un terme à l'écoulement des eaux.

Assèchement et embroussaillement des marais



En de nombreux endroits, le drainage permet une utilisation plus intensive des prairies et pâturages.

Dans la plupart des marais, fossés et conduites de drainage perturbent le régime des eaux. Le rapport sur le suivi de la protection des marais, publié par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) le 22 novembre 2007, indique que, en cinq ans, le taux d'humidité a nettement baissé dans plus d'un quart des marais alors que l'embroussaillement a augmenté dans un tiers des objets. La qualité des marais s'en trouve détériorée et la flore typique de ce milieu est menacée.

Régénération d'habitats précieux

Très souvent, il est possible de régénérer les marais endommagés.

Dans les **hauts-marais**, des mesures ciblées permettent de relancer la formation naturelle de la tourbe (voir encadré « Les marais, un milieu naturel »), ce qui rend par la suite tout entretien superflu:



L'installation de planches en bois dans le sol permet de combler efficacement les fossés de drainage.

- aménager des digues en bois et en tourbe ou en argile pour relever le niveau d'eau
- combler les fossés de drainage au moyen de divers matériaux tels que tourbe ou sciure
- installer dans le sol des planches en bois pour empêcher l'eau de s'écouler

Dans les **bas-marais**, l'entretien consiste à débroussailler et surtout à faucher régulièrement.

Exemples

Très souvent, il est possible de régénérer les marais endommagés au moyen de diverses mesures.

- La Suisse compte 549 hauts-marais d'importance nationale.
- Une régénération est prévue pour 57 objets.
- Des projets de régénération sont actuellement en cours dans 65 objets.
- Des projets de régénération ont déjà été réalisés dans 43 objets.

Dans le canton de Zoug, le haut-marais de **Brämenegg/Furen** a été drainé et reboisé depuis les années 60 jusqu'à sa mise sous protection en 1982. Les mesures d'entretien n'ont pas suffi pour enrayer l'embroussaillage. Depuis 1990, il fait l'objet d'un projet en plusieurs étapes, consistant à combler les fossés de drainage avec de l'argile puis à les recouvrir d'une couche de 30 cm de tourbe et de végétaux typiques des marais. Les plantations d'épicéas ont en outre fait l'objet de coupes claires. Toutes ces mesures ont été efficaces: la végétation typique a repris sa progression.



Le haut-marais de Hagenholz/Hagenmoos (ZH) en 1981 avant le début du projet de régénération (à gauche) et dix ans plus tard (à droite).

Sur le site de l'**Étang de la Gruère** dans le Jura, la tourbe a été exploitée jusqu'en 1943 à des fins de chauffage. Le haut-marais s'est asséché et les épicéas constituaient une menace grandissante pour la végétation typique. Dans les années 80, un projet de régénération a permis de combler les galeries de drainage aménagées pour l'exploitation de la tourbe. Cette mesure est maintenant efficace: les épicéas, qui n'apprécient pas le sous-sol humide, meurent et la végétation typique reprend possession de son habitat initial.

Les marais, un milieu naturel

Les marais sont des milieux naturels caractérisés par la présence d'eau. Si les hauts-marais ne sont alimentés que par les précipitations, les bas-marais sont aussi influencés par les eaux souterraines minérales et les inondations. Lorsque l'eau est retenue par un sous-sol imperméable, le sol manque d'oxygène, ce qui empêche la décomposition des matériaux organiques. C'est ainsi que se forme la tourbe et que se crée un marais. La tourbe a la propriété de pouvoir se gorger d'eau, comme une éponge.

Renseignements

Carole Gonet, section Espèces et biotopes de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV),
carole.gonet@bafu.admin.ch, tél: 031 322 93 65